



# Le nouveau Petit rapporteur.



En raison de la crise sanitaire, le conseil municipal s'est tenu à huis-clos.

**Le Conseil Municipal du 23 juin 2020 a délibéré et pris les décisions suivantes :**

**1.Approbation du dernier compte-rendu :** vote reporté pour retard administratif.

**2.Vote des taux des 3 taxes :**

Le conseil décide de ne pas augmenter ses taux.

**3.Modification des horaires scolaires :**

Le conseil approuve la proposition du Conseil d'école, afin de permettre aux enfants du périscolaire d'être accueillis dans de bonnes conditions.

- 8H15 – 11H45

- 13H30 – 16h00 pour la maternelle et le primaire.

**4.Convention accueil périscolaire :**

Le conseil passe une convention avec la commune d'Algolsheim, afin d'organiser le bon fonctionnement et une équitable répartition des rôles, pour une durée d'un an, révisable. Le montant à la charge de la commune d'Obersaasheim s'élève à 18 000 € par an **pour les frais de fonctionnement**, transport. ~~Les familles contribuent pour le repas.~~

**5.Cession d'un véhicule communal :**

Le conseil vend l'ancien véhicule communal à un particulier.

**6. Désignation d'un correspondant défense :**

Le conseil désigne M. Juan CORTIJO pour cette mission.

**7. Plan équipement numérique école :**

L'Etat propose à nouveau un plan d'équipement des écoles rurales. Le dernier date de 2009, dont nous avons largement bénéficié. Depuis les appareils sont devenus obsolètes et nécessitent un renouvellement, financé à 50 % par l'Etat, pour un montant total

maximum de 14 000 €.le conseil valide le principe du remplacement des ordinateurs, un dossier afin d'obtenir l'aide de l'état sera déposée.

## **8. Création Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers volontaires :**

Ce comité donne son avis lors des changements de grades. 5 conseillers hors pompiers sont désignés.

## **9. Désignation des représentants à l'Assemblée Générale de l'ADAUHR-ATD :**

Le conseil désigne Mme GEBER Marie-Laure et M. SCHUBNEL Thierry.

## **10. Recensement de la population 2021 :**

Le conseil nomme Mme LATREUILLE Jaqueline, coordinatrice communale pour le recensement qui aura lieu du 21 janvier au 22 février 2021.

## **11. Personnel communal :**

Le conseil attribue une prime de 1000 € à 2 agents communaux pour leur travail lors du confinement. Cette prime exceptionnelle est exonérée de cotisation et d'imposition. Elle sera versée fin juillet.

## **12. DIVERS :**

- ☞ **Entretien des trottoirs et des caniveaux : nous rappelons qu'il est à la charge des propriétaires. Ce nettoyage est important, afin de faciliter l'évacuation des eaux de pluie !**
- ☞ **Nous rappelons également que le survol des propriétés et des personnes par un drone est strictement interdit !**
- ☞ **Faire un feu sur une propriété privée dans le village est aussi interdit.**
- ☞ **Il est interdit de stationner sur les places de parking publiques, notamment place de la mairie ou en face de l'église. Si on peut tolérer le stationnement la nuit, celui-ci n'est en revanche pas acceptable toute la journée. Par ailleurs, certains stationnements dans la rue peuvent être dangereux par manque de visibilité dans les virages, les propriétaires seront mis en garde, puis verbalisés.**

- ☞ L'école a un nouveau directeur : M. LEMOINE, ancien directeur de l'école de Wittenheim. Nous souhaitons une bonne retraite à M. DARNAUD, que nous remercions pour son engagement auprès de nos enfants.
- ☞ La mairie sera fermée cet été pendant 2 semaines. Il s'agit donc d'anticiper et de procéder à vos démarches administratives dès à présent.
- ☞ Le traitement des demandes de permis de construire ont pris du retard à cause du confinement, mais les choses devraient rentrer dans l'ordre prochainement.
- ☞ L'enquête publique pour la mise en place du PLUI est prévue en septembre.

**Bonnes vacances !**